

TEXTE EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITE ECOFAC AU 31/12/2001 (COMPOSANTE GABON)

L'exploitation forestière

Les textes officiels confirmant les décisions du Ministre des Eaux & Forêts quant aux nouvelles limites de la réserve et à la réorganisation du permis de Leroy-Gabon dans la région de l'ex-lot 32 n'ont toujours pas, à notre connaissance, été promulgués. Le décret de classement du parc national résoudra seulement partiellement ce problème pour les exploitants concernés.

Les responsables de Leroy-Gabon ont convié à plusieurs réunions ECOFAC et WCS pour définir une stratégie de collaboration dans le cadre de l'exploitation des zones périphériques de l'aire protégée. Le forestier souhaite que les partenaires environnementaux intervenant à la Lopé s'impliquent dans les inventaires faunes simultanément aux inventaires forestiers. ECOFAC s'est engagé à fournir un appui technique, en la personne de Andrea Ghiurghi, pour la formation et l'organisation de ces inventaires. La formation s'est déroulée en deux temps (avril-mai et décembre 2001) et les inventaires sont terminés. WCS a fourni un appui par une vérification sur le terrain des travaux en cours. Le chef de composante a également fait une visite de la concession, et a discuté avec les équipes sur place. Mr. Andrea Ghiurghi a remis son rapport technique à Leroy-Gabon. Les inventaires de la faune sont imposés par les plans d'aménagement. L'objectif du nouveau code forestier est de promouvoir une exploitation avec les plus faibles impacts. Il est donc nécessaire d'avoir une connaissance des espèces présentes dans la concession, espèces végétales mais aussi animales pour parvenir à estimer l'impact de l'exploitation au fil des années, et déterminer des séries de protection si nécessaires avant mise en exploitation.

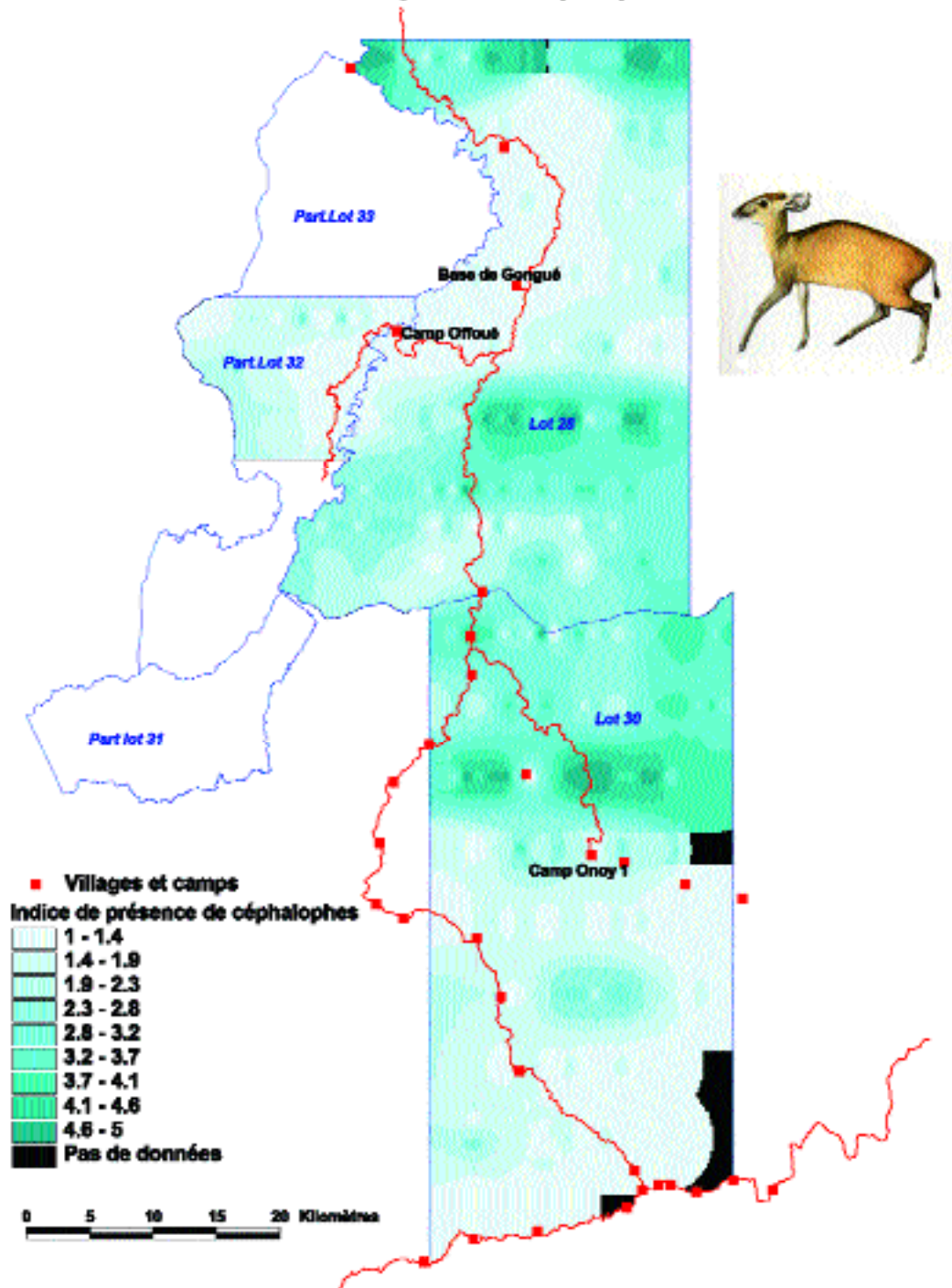
La composante et Leroy-Gabon ont finalisé une proposition pour la co-gestion de la faune dans le lot 32. Ce document a été remis à la Direction de la faune et de la chasse pour transmission au ministre.

La composante, à la demande de la direction de Leroy-Gabon, a également fourni un appui pour l'élaboration du plan d'aménagement dans la concession.

Cela constitue un développement très encourageant des relations entre ECOFAC Gabon et Leroy-Gabon, malheureusement fortement contraint par un manque de financement pour développer une collaboration plus étroite, et plus présente, avec l'exploitant.

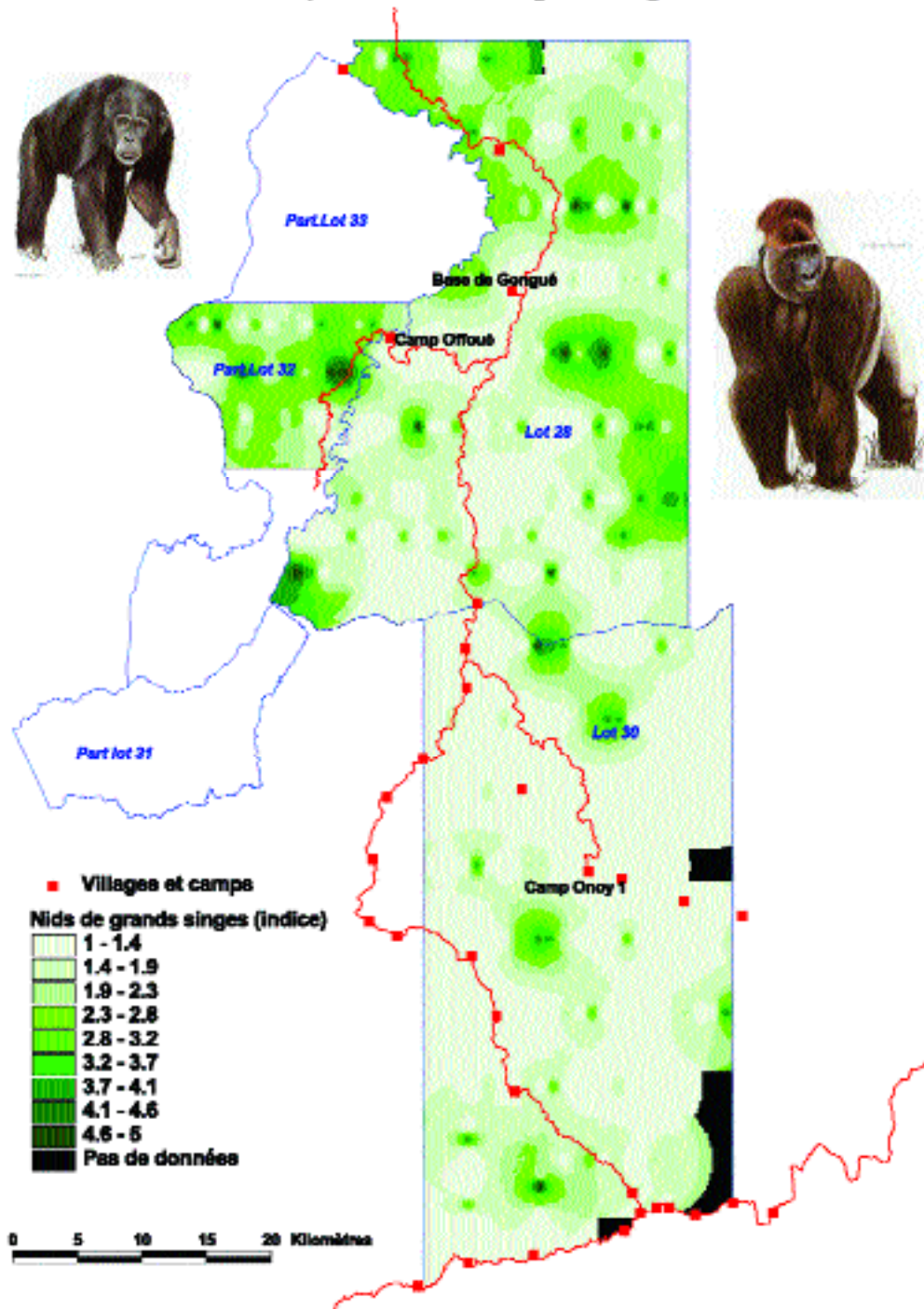
La présence d'un aménagiste serait particulièrement utile à la composante pour développer et gérer les relations avec Leroy-Gabon et avec les autres forestiers installés en périphérie de la Lopé.

CFAD Leroy Gabon - UFA 1
Inventaire de la faune
Indices de présence de céphalophes



Sylvatrie, mars 2002

CFAD Leroy Gabon - UFA 1
 Inventaire de la faune
 Répartition des nids de grands singes



Sylvatrie, mars 2002